

## L'installation d'une double micro-crèche fait débat

La micro-crèche coopérative les Coop'ains de Paulo s'inquiète de l'implantation d'une double micro-crèche dans la zone industrielle de Delasse. Explications. La polémique

« **Depuis quelques temps, nous faisons partie d'un groupe de travail avec d'autres acteurs locaux de la petite enfance sur la problématique des horaires atypiques** », décrit Laura Canuet, l'une des gérantes de la micro-crèche les Coop'ains de Paulo, implantée depuis 2017. Cette coopérative est actuellement la seule structure à proposer des horaires atypiques (6 h-20 h) dans le territoire de la Communauté de communes Coutances Mer et bocage (CMB). « **Nous avons beaucoup travaillé pour trouver des solutions, avant d'apprendre qu'un terrain de CMB avait été vendu à un opérateur privé à but lucratif, pour installer une double micro-crèche dans la zone industrielle de Delasse. Aujourd'hui, nous nous interrogeons sur la pertinence d'un tel projet.** »

« Ce n'est pas juste pour les assistantes maternelles »

La micro-crèche coopérative s'inquiète notamment des effets d'une telle implantation sur les autres acteurs déjà présents dans le territoire. « **Je ne trouve pas ça juste pour les assistantes maternelles**, poursuit Laura Canuet. **Ce seront elles qui seront les premières impactées alors qu'elles sont parfois déjà en grande difficulté... On se questionne vraiment sur la pertinence d'ouvrir les bras à des gros porteurs privés, sans s'inquiéter des acteurs locaux laissés sur le bord de la route.** » La coopérative regrette également de ne pas avoir été concertée : « **On est encore plus interpellé parce que Coutances est dans une démarche de Projet éducatif social et local (PESL), qui prône le partenariat entre tous les acteurs et toutes les dynamiques de proximité. Là, on ne favorise ni les acteurs locaux, ni la proximité, je ne vois pas comment on peut être plus à l'opposé d'un PESL.** »

« **On était très surpris de leur réaction car on travaillait justement en concertation avec eux** », confie Sandrine Robin, directrice éducation enfance jeunesse pour Coutances Mer et bocage. « **On avait effectivement décelé mi-2019 un déficit sur les horaires atypiques. La crèche nous a parlé d'un projet d'extension à l'époque, mais ne l'ont pas vraiment explicité. On a ensuite eu cette demande de terrain sur Delasse par l'entreprise les Jeunes pousses, qui a été accepté. Aujourd'hui, dans le territoire de CMB, il**

**y a du privé, du public et de l'associatif... Peu importe qui apporte le service, le principal c'est qu'il soit assuré.**

**« Non, le secteur de la petite enfance n'est pas un secteur marchand comme un autre, rétorque Laura Canuet. On a l'espoir qu'il y ait une prise de conscience de la population et qu'ils choisissent local, surtout dans notre contexte économique meurtri. »** De son côté, la directrice éducation enfance jeunesse à CMB avoue qu'il y a **« sûrement eu un manque de communication, des deux côtés »**. Et de conclure : **« Si aujourd'hui les Coop'ains de Paulo poursuivent leur projet d'extension, c'est bien qu'il y a de la place pour tout le monde. »**

Alice MUGNIER.